

Les origines du ski

Une gravure rupestre (découverte sur l'île de Rödøy, en Norvège, datées de 2000 à 2500 avant J.-C) témoigne de l'utilisation des skis depuis plus de 4000 ans. Elle représente un homme qui se déplace avec deux grandes lattes aux pieds et qui paraît trouver l'équilibre avec un grand bâton.

Le matériel mesure entre 3 et 4 mètres de long et le virage ne fait pas encore partie du vocabulaire.

Le ski de Heting, sans doute le plus vieux ski du monde (4500 ans) est visible au musée de Stockholm.

Des écrits de l'Islandais Snorre Sturlason (1179-1241) en l'honneur des rois de Norvège, confirme que le ski était, depuis longtemps un moyen de locomotion courant en hiver. Les lapons utilisaient déjà cette technique.



La mythologie

Les poèmes épiques de la mythologie nordique font souvent référence à Ull, le dieu du ski, du vent et de l'arc, et à Skadi, déesse du ski et de la chasse

Ull est le fils de Sif adopté par Thor.

Le guerrier chasseur Ull vivait à Ydalir (vallée de l'If) ; ainsi l'If, l'arbre, représente Ull.

Il épousa Skadi, une géante, ancienne femme de Njord.



Origine du Télémard

Depuis plusieurs millénaires la technique du ski n'a pas évoluée. Entre 1850 et 1860, les skieurs évoluaient sur des planches d'environ 2,50 m (imaginez une conversion !) et avec un bâton. (Les deux bâtons datent de 1912).

En 1868, en Norvège, Sondre Auversen (Auvesen signifiait "Fils de menuisier") plus connu sous le nom de Sondre Norheim (Norheim est le nom d'un manoir féodal qui l'a parrainé pour participer au concours d'Iverslokkken), né dans la vallée de Mordedal en 1825, menuisier, met au point une technique révolutionnaire qui permet de tourner en descente. Il décide de modifier la forme du ski. Un ski en taille de quête et une planche avec fixation rigide en osier qui entoure et maintient le pied lui permettant de virer de gauche à droite. Avant de tourner, il doit effectuer un grand pas, le genou intérieur est fléchi (la genuflexion est née) et les skis convergent. Il donne à sa technique le nom de sa province : le Télémard.

Comté de Télémard



18 Communes :
Population
166 124 hab (2003).
Superficie
13 854 km²

Il est situé au sud est de la Norvège. est voisin des comtés de Vestfold, Buskerud, Hordaland, Rogaland et Aust-Agder.
Il s'étend du plateau de Hardangervidda à la côte. Le littoral va du fjord Langesundsfjorden jusqu'à la limite de l'Aust-Agder. Le paysage du Télémard, constitué de nombreuses collines et vallées, est très accidenté et hétérogène.
Au début de l'ère viking, et avant l'avènement d'Harald I^{er}, le Télémard formait plusieurs petits royaumes indépendants : le Royaume de Télémard et ceux de Grenland et de Vestmar.

Les plus grandes villes sont Skien, Porsgrunn, Notodden, Rjukan et Kragero.

Les skis étaient en bois, la taille de quête était différente des skis fabriqués avant le virage Télémard. Sonde avait également réfléchi à la fabrication des fixations. Sa fixation était aussi avant-gardiste. Une lanière d'osier torsadée faisait le tour du pied. Avec ce système la tenue des pieds était favorisée. Au niveau des skis, Sonde créa la rainure sur la semelle. Il diminua la longueur de 60 cm. Les skis de télémard mesuraient environ 240 cm au lieu de 300 cm pour la plupart des skis scandinaves. La taille de quête est toujours d'actualité, elle est utilisée dans la fabrication de tous les skis contemporains.

Il inventa également un ski "cintré", le ski du Télémard, prototype de tous ceux

fabriqués aujourd'hui.

Le mot "slalom", aujourd'hui utilisé dans toutes les langues, est un mot norvégien provenant de la vallée de Mordedal. La première syllabe, "sla", signifie "pente douce", ou "colline", tandis que "lom" désigne la trace descendant le long de la pente. Le "slalom" était à l'origine d'une course sillonnant la campagne d'une colline à l'autre, entre des murets de pierre, à travers champs et bosquets.

En France, Henri Duhamel découvre le ski à l'exposition universelle de Paris en 1878.

Intrigué par cet objet mystérieux, il tente d'en comprendre le fonctionnement. Il adopte cependant son utilisation et invente même « l'arrêt Briançon » (une chute sur le côté).

Il faut attendre l'exploit de Fridtjof Nansen pour donner au ski une réputation mondiale, ce Norvégien sportif et scientifique traverse le Groenland en 1888,



Du Télémard au ski alpin

1890	l'Autrichien Zdarsky le « père du ski alpin », juge les skis nordiques inadaptés pour les fortes pentes des Alpes. Il crée des skis plus courts, il met au point des fixations métalliques : une talonnière en fer évite le glissement latéral du pied et un ressort en assure la stabilité. Des compétitions sportives vont alors opposer les skieurs alpins adeptes de la technique Zdarsky appelée « Illienfeld » et les skieurs nordiques tenants de la tradition.
1900	Jusqu'en 1900 le télémard domine le monde du ski
1920	Le champion Hannes Schneider fixe le talon et invente le stemm Christiana (du verbe « stemmen » qui signifie « appuyer ») appelé technique « Alberg »
1924	Bilgeri réalise le stumm-Bogen (ski alternativement parallèles et convergents). Les premiers jeux Olympiques d'hiver qui se déroulent à Chamonix en 1924 (300 coureurs et 16 nations), séparent les différentes disciplines du ski et connaissent un impact international. Le ski sportif est né. Deux disciplines sont alors reconnues : - Aux Nordiques : le ski de fond et le saut- Aux Alpins : le slalom et la descente
1937	Le français Émile Allais, impose sa technique parallèle et affirme que « le virage Télémard ne correspond plus à la pratique actuelle du ski de descente ». Le Télémard tombe dans l'oubli.

Le Télémard « le retour »

Il réapparaît en 1974 aux USA. La résurrection de "papy télémard" est timide jusqu'en 1990.

La première coupe de Norvège a été tenue en 1984. Le télémard fut reconnu par la FIS comme un sport de compétition en 1987. Cependant ce n'est qu'en 1995 qu'un circuit de Coupe du Monde de télémard est créé.

Les premiers Championnats du Monde de la discipline ont eu lieu en 1987, et depuis le Télémard ne cesse d'évoluer tout en suivant les tendances actuelles.

Le Télémard en France

De 1995 à 2004, l'AFT (Association Française de Télémard) a organisé la discipline avec une convention avec la FFS. Après la liquidation de l'AFT en 2004, la commission télémard à la FFS (fédération délégataire) reste donc l'unique structure nationale pour organiser l'activité sur le territoire national.

La station de Montchavin-Les Coches est le berceau du Télémard en France. Elle organisa le Championnat d'Europe en 2003 et une Coupe du Monde en 2005

Une épreuve de la Coupe d'Europe prévue le 13 janvier 2007 a été annulée suite aux conditions météorologiques

Elle propose sa candidature pour une étape du circuit Coupe du Monde de Télémard en 2008.

Les meilleurs Français : pour les dames Mélodie David Metral et Nolwenn Faivre ; pour les hommes Chris Lau (Champion du Monde Junior en titre), Philippe Lau, Jérémie Borrel, Antoine Bouvier et Albin Tissot
11 mars 2007 : Prochaine épreuve de la coupe d'Europe à la Chapelle d'Abondance.



La technique

Ce qui fait le charme du télémard est que le talon du skieur est libre. D'où des torsions très importantes imposées à la fixation. Enfin, un modèle qui rend les descentes plus sûres et qui se fait oublier en montée et sur le plat.

Le talon libéré, les genuflexions élégantes, le télémard vous embarque dans des mouvements élégants où la glisse retrouve toute sa liberté.

Les bâtons ou le bâton : L'usage des bâtons est courant, même si sur piste on peut s'en passer pour s'amuser à faire du Télémard (recherche de vitesse dans les virages en se penchant le plus possible) ou le Carving (technique consistant à faire des virages coupés avec de très grands angles d'inclinaison). Les bâtons ont le même usage qu'en alpin, sur piste on les laissera pendre vers l'arrière afin de maintenir la "balance", dans les bosses ils seront toutefois déjà plus utile pour l'anticipation et aider le mouvement, en poudreuse ils sont utiles à l'équilibre et dans les pentes raides... A noter qu'ils se doivent d'être plus courts que pour l'alpin vu que l'on descend dans les genoux..

L'usage d'un « alpenstock » (bâton unique et long de deux mètres environ en bois) se répand chez les plus férus du ski à l'ancienne. On s'en sert comme "ancre" pour freiner et prendre appui du côté intérieur du virage soit, en faisant passer le bâton d'un côté à l'autre en entier (virage long), soit en faisant comme avec une rame double de kayak, en le tenant au milieu, main écartée de 50 cm environ, et en touchant la neige toujours du côté intérieur du virage avec l'extrémité du bâton (virage court).

Le Télémard à Valmorel

Des cours de Télémard sont organisés à l'école de ski de Valmorel.

Des liens utiles

Rapport sur les origines du ski

http://multimedia.olympic.org/pdf/fr_report_663.pdf

Vidéos télémard
<http://www.telemarktips.com/video0607/MaxTVspot.wmv>

Plan local d'urbanisme (PLU) est le document de planification de l'urbanisme communal ou intercommunal. Il remplace le plan d'occupation des sols (POS) depuis la loi 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains, dite loi SRU. Il est proposé pour une période de 15 ans.

Diagnostic

« Village économique », la station de Valmorel dispose d'une capacité d'accueil de 9 600 lits touristiques (11 600 avec son satellite de Combelouvière), égale à 13,3 fois la population permanente de sa commune support, les Avanchers (722 en 1999).

On remarque pour la commune des Avanchers une baisse du nombre moyen de personnes par ménage depuis 1968 (3,7%). Cette baisse tend à se stabiliser autour de 2,4 – 2,2 personnes par ménage depuis 1990.

Le récent développement socioéconomique s'est fait dans le cadre des logiques industrielles et commerciales du tourisme de sports d'hiver, le ski alpin constituant le moteur essentiel de la prospérité locale.

Les préentions de Valmorel sur la scène internationale sont pénalisées par la relative pauvreté de ses équipements d'animation.

Sa clientèle est donc essentiellement nationale (80 %), ce qui la démarque de ses consœurs de Tarentaise (50 % d'étrangers).

Parmi les étrangers : néerlandais, belges, scandinaves prédominent, britaniques en part moins importante qu'en Tarentaise.

Le ski

En raison du parti qualitatif d'aménagement, les équipements sont peu denses et largement dimensionnés par rapport aux besoins :

- seuls 16 % du domaine skiable utile de Valmorel sont damés, contre 25 % en moyenne dans les stations voisines.
- de plus, le nombre de lits par ha de piste damée (45,5) est inférieur d'un tiers aux ratios atteints dans les grandes stations de tarentaise (65 à 75).

En conséquence, le confort d'évolution des skieurs et l'ambiance « détendue et naturelle » de son domaine skiable constituent des avantages concurrentiels de première importance pour Valmorel, et - sauf erreur stratégique - la station ne peut pas être rattrapée par ses consœurs de Tarentaise sur ces points.

La fréquentation des installations dans notre secteur

Téléski	Année mise en service	Altitude départ	Altitude arrivée	Dénivelée hm	Longueur m	Débit horaire	Puissance SNIF	Passages
ROCHER	1963	1215	1380	1,65	785	575	949	117 835
COTE-SOLEIL	1979	1315	1560	2,45	1140	750	1838	91384
BLANCHOT	1970	1220	1255	0,5	192	550	275	44 986

Prévision pour le ROCHER 70,4% (60,2% en 2005)

Le ski de fond

Les secteurs consacrés à cette pratique sont le plateau du Man à Combelouvière, les routes forestières entre le chef-lieu des Avanchers et la Charmette, et vers le site de l'Ormay.

Cette activité est marginale, et supplante depuis les années 1990 par les balades en raquettes. En effet, la vallée du Morel est peu propice à la pratique naturelle du ski de fond.

Ne disposant pas de plateaux importants situés suffisamment hauts pour garantir un enneigement correct, il faut plutôt poursuivre l'aménagement des sites déjà développés et améliorer autant que faire se peut la pratique de cette activité.

Une urbanisation de satellite autour de Valmorel : espace paysager mixte

L'urbanisation de satellite touristique induit une frange de transition entre les villages traditionnels et la station touristique elle-même.

Les hameaux traditionnels (Le Pré, La Charmette, Le Crey) présentent des formes urbaines toujours aussi cohérentes mais plus sporadiques. Fortement contraints par les risques et la topographie, il marque une certaine indépendance des hameaux.

A ces villages traditionnels indépendants se greffe une urbanisation touristique, plus ou moins individualisée dans les formes urbaines. Seule l'opération de la Charmette s'affirme sans ambiguïté.

La forme de ce lotissement des années 1970 génère une double incohérence : avec la forme des hameaux traditionnels préexistant et avec celle de Valmorel (réalisée postérieurement).

ailleurs, cette urbanisation se traduit par des éléments bâti ponctuels (résidences touristiques, hôtelières, restaurants...) accolés ou exclus des hameaux traditionnels.

Toutefois, des entités urbaines incohérentes (La Charmette, îlots des années 1970) déstructurent cet espace paysager mixte, malgré la présence d'espaces agricoles importants. Les premières remontées mécaniques modifient la perception de l'habitat et de sa fonction sur le territoire.

Synthèse proposée par JM Petit – consultation sur le site <http://www.lesavanchers.fr/>

Les enjeux

Dans un tel contexte, la mise en valeur du territoire communal est caractérisée par une forte imbrication des enjeux économiques et urbanistiques.

L'équilibre des espaces aménagés et naturels, l'équilibre entre la capacité d'accueil et celle du domaine skiable (et son impact sur le confort et la sécurité d'évolution des skieurs), la conception et la gestion des projets immobiliers touristiques contribuent à l'attractivité commerciale de la commune, à la satisfaction des résidents touristiques, à la prospérité des socioprofessionnels.

Par ailleurs, les perspectives de développement sont aussi limitées par la capacité des accès et des équipements publics : par exemple, l'observatoire de l'évolution de l'hébergement touristique et du trafic routier en Tarentaise limite en effet à 4 240 la possibilité de création de nouveaux lits touristiques sur le territoire de la CCVA (dont 2 600 sur les Avanchers, et 1 640 sur Doucy – la Léchère) ce qui porterait la capacité d'accueil de la vallée du Morel à environ 16 000 lits.

Développer le secteur du Pré au service du ski journée et de la diversification de l'offre touristique

Le diagnostic positionne ce secteur comme central, entre vie des villages et vie de la station touristique et une zone propice à la gestion du ski journée. Secteur historique du ski, la Commune souhaite cumuler ces atouts afin de faire de cet espace un véritable pôle complémentaire à la station de Valmorel. Le projet s'articule autour des deux objectifs :

Offrir un programme immobilier complémentaire et mixte entre tourisme et habitat permanent

Pour le tourisme, le souhait est de proposer une offre peu présente aujourd'hui au cœur de la station. Il est souhaité une offre immobilière de type « tourisme rural » de moyen à haut de gamme. Cette volonté de diversification du produit touristique s'affinera au gré des différentes propositions des professionnels du tourisme et pourra représenter jusqu'à 500 lits touristiques nouveaux.

A raison de 120 logements par an (12 logements/an pendant 10 ans) et de 2,3 personnes par ménage, l'augmentation de population visée est d'environ $120 \times 2.3 = 270$ habitants, soit une population de totale d'environ 1000 habitants dans 10 ans.

Pour l'habitat permanent le projet rapprochera le secteur du Pré et celui des Charmettes supports d'un lotissement fortement marqué par ses créateurs. Il s'agira de proposer une offre de logement permanent sur des sites propices afin de dynamiser ce secteur à proximité des villages.

Cette double volonté sera formalisée par un programme d'urbanisme organisé qui proposera :

- La réalisation d'un front bâti support d'une grenouillère à l'échelle du secteur.
- L'amélioration des accès piétons au secteur depuis village du Pré et des stationnements nouvellement créés.
- La mise en place de services et de commerces sur le site à la fois pour l'activité touristique et pour les habitations permanentes.
- La réorganisation de la desserte routière générale,

Améliorer le fonctionnement général du secteur au service du ski journée

Le secteur du Pré constitue une porte d'entrée historique du domaine skiable, en aval de la station. Il retient aujourd'hui les skieurs à la journée. La station prévoit l'urbanisation du secteur associée à l'implantation d'un téléski reliant Le Crey à Valmorel, afin de renforcer son rôle d'accueil du ski à la journée.

Ce secteur ne peut actuellement pas assurer ce rôle en terme de stationnement : les parkings du Crey du Pré et des Charmettes sont saturés en période de pointe, occasionnant des stationnements sauvages sur la voie publique. Il manque 400 places de voitures et 30 places de bus.

En outre une partie des skieurs en long séjour reporte leur stationnement sur ce secteur pour éviter de payer les parkings payant de Valmorel. Ils montent à Valmorel pour décharger leur matériel et redescendent se garer au Crey.

La transformation des 1000 places aériennes en 800 places souterraines à Valmorel induira un report supplémentaire de 200 places sur le secteur du Pré. Cela amène un déficit de 600 places sur le secteur du Pré.

Un projet golf

- La réalisation d'un véritable practice, dont une partie peut être couvert au hameau du Bois de la Croix, sur la tourne paravalanche du thalweg de la Perrière.
- L'étude d'implantation, compte tenu de l'altitude, d'un parcours de neuf trous école.

Sur le plan du produit il est évident qu'une opportunité du développement du golf, s'il est réalisable dans des conditions économiques raisonnables, serait un facteur d'amélioration de la saison d'été, sur Valmorel et sur la Charmette. L'impact sur la valorisation immobilière du Bois de la Croix et de la Charmette peut aussi être appréciable.

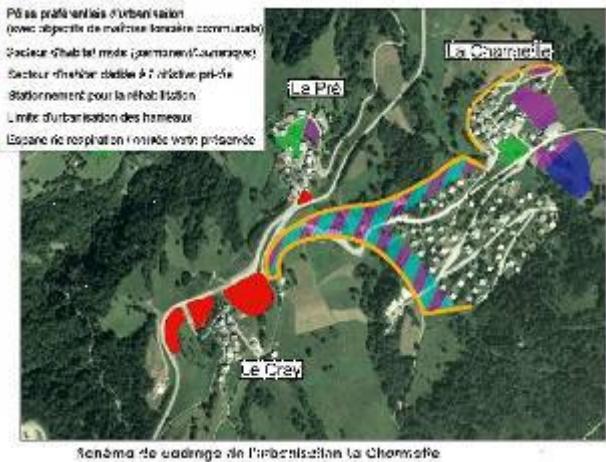


Schéma de zonage de l'urbanisation de la Charmette

